

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 JUILLET 2012

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Déclassement du 30 rue  
Schnapper**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 13 juillet 2012  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 juillet 2012  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2012

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille douze, le 12 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 juillet deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame MAILLARD, Madame USQUIN, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Madame de JOYBERT à Monsieur AUDURIER  
Madame NICOT à Madame GENDRON  
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY  
Madame KARCHI-SAADI à Madame BOUTIN  
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC  
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur SOLIGNAC  
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur QUÉMARD  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Monsieur STUCKERT

**N° DE DOSSIER** : 12 D 03

**OBJET** : DÉCLASSEMENT DU 30 RUE SCHNAPPER

**RAPPORTEUR** : Madame USQUIN

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La Ville est propriétaire de la parcelle cadastrée AM 57 sur laquelle est implanté le groupe scolaire Schnapper dont un immeuble de 18 logements sis 30 rue Schnapper, destiné à loger les instituteurs.

Les professeurs des écoles n'étant plus logés, la Ville souhaite le vendre à un bailleur social afin de poursuivre les efforts engagés en faveur du logement social.

La parcelle AM 57 sera divisée de façon à séparer du groupe scolaire et sportif Schnapper une section d'environ 4 000 m<sup>2</sup> portant l'assiette du bâtiment, son parking et le terrain attenant.

Il est proposé au Conseil Municipal de constater la désaffectation de l'immeuble et de prononcer le déclassement préalable à la vente de l'ensemble à un bailleur social sur la base de l'avis formulé par France Domaine.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CONSTATE la désaffectation du bâtiment sis 30 rue Schnapper, de son parking et du terrain attenant,

PRONONCE le déclassement des emprises concernées,

AUTORISE la vente du bien au bailleur social le plus offrant sur la base de l'avis formulé par France Domaine,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye